

## TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIEL fin du 4ème trimestre 2006

G. ANO - C. DRIGNY- MERIEL

Au cours du quatrième trimestre 2006, le chômage a continué de baisser en Ile-de-France (- 0,1 point). En cette fin d'année, 8,1 % de la population active francilienne est au chômage contre 8,8 % en province.

Comme dans la plupart des régions, le taux de chômage francilien est en constante diminution depuis un an. Après le Languedoc-Roussillon, l'Ile-de-France est la région française où le chômage a le plus reculé (-1,2 point).

Tous les départements de la région bénéficient de cette baisse du taux de chômage. Cependant, le chômage reste le plus élevé dans les départements de Seine-Saint-Denis (11,5 %) et de Paris (8,9 %) même si c'est dans ces départements que la baisse du chômage a été la plus forte sur l'année. Les Yvelines et l'Essonne restent les départements les moins touchés par le chômage.

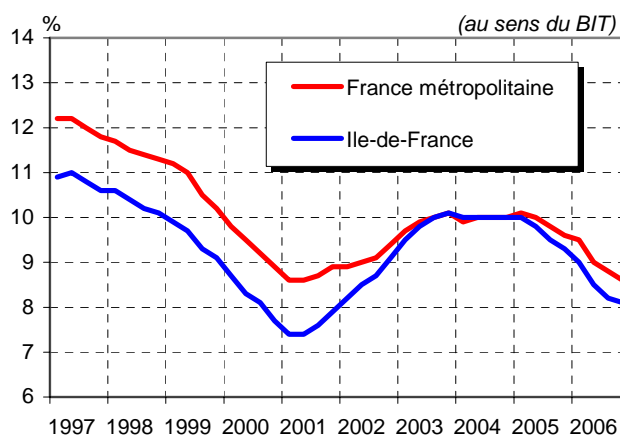
En fin d'année 2006, l'Ile-de-France compte 432 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée (catégorie 1). En un an, leur nombre diminue de 12,9 % dans la région contre 9,9 % au plan national.

### Les chiffres clés

TAUX DE CHOMAGE du 4ème trimestre	
Ile de France	8,1
Province	8,8
France métropolitaine	8,6

en % de la population active

### Evolution du taux de chômage sur 10 ans



Source : INSEE, en % de la population active, séries révisées et corrigées des variations saisonnières (CVS)

## Taux de chômage départementaux en fin de trimestre

*au sens du BIT*

	2005	2006			
	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Paris	10,3	10,0	9,5	9,2	8,9
Hauts-de-Seine	8,7	8,4	8,1	7,7	7,6
Seine-Saint-Denis	13,2	12,7	12,1	11,7	11,5
Val-de-Marne	9,0	8,6	8,3	8,1	8,0
Seine-et-Marne	7,7	7,6	7,2	6,9	6,7
Yvelines	7,1	6,9	6,6	6,3	6,3
Essonne	7,4	7,1	6,7	6,3	6,3
Val-d'Oise	9,6	9,4	9,0	8,6	8,6
<b>Ile-de-France</b>	<b>9,3</b>	<b>9,0</b>	<b>8,5</b>	<b>8,2</b>	<b>8,1</b>
Province	9,7	9,6	9,1	8,9	8,8
France métropolitaine	9,6	9,5	9,0	8,8	8,6

Source : INSEE, en % de la population active, séries corrigées des variations saisonnières (CVS)

## Demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1\*

Départements	Données CVS				Données brutes de déc 2006			
	déc 2005	déc 2006	Variation (%)		Hommes	Femmes	Variation sur un an (%)	
			sur un trim.	sur un an			Hommes	Femmes
Paris	109 800	94 700	-2,7	-13,8	49 868	45 062	-14,1	-13,8
Hauts-de-Seine	63 500	54 600	-1,3	-14,0	28 926	25 805	-13,9	-13,7
Seine-Saint-Denis	87 900	75 600	-2,3	-14,0	40 085	35 427	-14,7	-13,9
Val-de-Marne	52 600	46 500	-2,1	-11,6	24 581	21 806	-11,4	-12,0
Seine-et-Marne	43 300	38 500	-1,8	-11,1	20 120	18 702	-11,3	-10,9
Yvelines	46 900	40 900	-1,2	-12,8	22 305	18 968	-13,1	-12,6
Essonne	39 100	34 000	-0,6	-13,0	18 035	15 950	-13,8	-13,8
Val-d'Oise	52 600	47 200	0,0	-10,3	25 131	22 214	-10,9	-9,3
<b>Ile-de-France</b>	<b>495 700</b>	<b>432 000</b>	<b>-1,7</b>	<b>-12,9</b>	<b>229 051</b>	<b>203 934</b>	<b>-13,2</b>	<b>-12,8</b>
France Métropolitaine	2 323 000	2 092 000	-1,8	-9,9	1 109 578	1 033 950	-10,3	-9,7

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP)

\* Les demandeurs d'emplois de catégorie 1 sont les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois.

## METHODOLOGIE :

Les taux de chômage au sens du BIT calculés par l'Insee sont issus de la synthèse de diverses sources statistiques et administratives. Ils sont conformes à la définition préconisée par le BIT. Le calcul du taux est effectué en rapportant le nombre de chômeurs (au sens du BIT) à la population active totale (somme des effectifs salariés et non salariés, des militaires du contingent jusqu'en septembre 2002 et des chômeurs).

Au niveau national, le nombre de chômeurs au sens du BIT est déduit de l'enquête Emploi réalisée en continu par l'Insee. Par ailleurs, des données portant sur les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) fournies par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), par région, sexe et âge sont disponibles chaque fin de trimestre. Depuis novembre 2001, ce sont l'ensemble des DEFM de catégories 1 (demandes d'emploi à durée indéterminée à temps plein), 2 (à durée indéterminée à temps partiel) et 3 (à durée déterminée, temporaire ou saisonnier) et non plus uniquement celles de catégorie 1, qui sont mobilisées pour estimer l'évolution trimestrielle du chômage. Le chômage par région au sens du BIT est estimé en appliquant aux DEFM des coefficients de passage nationaux par sexe et âge issus de l'enquête Emploi.

L'emploi qui figure au dénominateur du taux de chômage est établi par sexe à la date du 31 décembre de chaque année dans chaque région, à partir de sources administratives diverses. Cet « emploi au lieu de travail » est ensuite transformé en « emploi au lieu de résidence » à partir des résultats des recensements, puis trimestrialisé par interpolation linéaire.

Chaque année en avril-mai, les séries sont révisées jusqu'au mois de mars, pour tenir compte des dernières données d'emploi et des résultats de l'enquête emploi en continu de l'année précédente. Les coefficients corrigés des variations saisonnières (CVS) sont également mis à jour.

Les séries actuelles ont été révisées depuis le premier trimestre 1996. Elles s'appuient sur les nouvelles données d'emploi au 31 décembre 2002 et 2003, sur les résultats de l'enquête emploi en continu de 2004 et ceux des enquêtes précédentes sur les nouvelles séries de population.

Pour en savoir plus Informations rapides n°121.

## DEFINITIONS :

**BIT** : Bureau International du Travail.

**Chômeurs au sens du BIT** : personnes de 15 ans ou plus sans emploi, disponibles pour travailler, à la recherche d'un emploi et ayant fait des démarches effectives pour en trouver un.

**Taux de chômage** : nombre de chômeurs au sens du BIT rapporté à la population active totale.

**Population active totale** : population ayant un emploi (salariés et non salariés), militaires du contingent jusqu'en septembre 2002 et chômeurs au sens du BIT. Cette population est mesurée au lieu de résidence et est estimée (cf §3 méthodologie).

Rédaction achevée le 15 février 2007